

 <p>Convention N° <b>xxxxxx</b></p>	<p><b>Convention cadre de raccordement avec préfinancement d'une Infrastructure Collective de Recharge de Véhicules Électriques (IRVE), dans un immeuble existant, au Réseau Public de Distribution d'électricité concédé à réséda – Conditions particulières</b></p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Liste de diffusion :**

Nom	Organisme - Équipe	Action
	Signataires de la convention	

**Versions du modèle :**

Nom	Version	Date	Modifications
JB	V0	04/09/2023	Document en concertation

## Table des matières

1	Préambule .....	3
2	Signataires de la convention .....	3
3	Périmètre de desserte de l'infrastructure collective .....	3
4	Description de la solution technique .....	4
4.1	Ouvrages à créer pour le raccordement de l'Infrastructure Collective .....	4
4.2	Ouvrages à adapter pour le raccordement de l'Infrastructure Collective .....	5
5	Dispositions financières .....	6
5.1	Cout total, objet du préfinancement .....	6
5.2	Montant de la quote-part .....	7
	ANNEXES.....	8
1	Schéma de raccordement de l'Infrastructure Collective .....	8
2	Plan du ou des parking(s) concerné(s).....	8
3	Offre de raccordement (devis).....	8

# 1 PRÉAMBULE

La convention de préfinancement de l'infrastructure collective décrite au §3 est composée des présentes conditions particulières et des conditions générales en vigueur au moment de la signature, disponibles sur le site internet [www.reseda.fr](http://www.reseda.fr).

# 2 SIGNATAIRES DE LA CONVENTION

ENTRE

réséda, société anonyme au capital de 10.040.000 euros, immatriculée au RCS Metz 497 833 418, ayant son siège social 2 bis rue Ardant du Picq – BP 10102 à 57014 METZ CEDEX 01, représentée par Jean-Michel FISCHBACH, Directeur Général,

Ci-après dénommée "réséda",

ET

Le propriétaire ou le syndicat de copropriétaires, domicilié à [Adresse\_Immeuble], représenté par [Représentant\_Propriétaire\_Copropriété], en qualité de [Fonction\_Représentant], domicilié à [Adresse\_Représentant] avec le n° d'immatriculation de la copropriété [Numéro\_Immatriculation] enregistrée au Registre des Copropriétés et dont la date de dépôt du permis de construire de l'immeuble (immeuble construit après 2017) ou la date de construction de l'immeuble (immeuble construit avant 2017) est [Date\_immeuble].

Ci-après dénommé "le Demandeur" ou "propriétaire de l'immeuble"

Les entités visées étant, au sein de la présente, collectivement désignées par « les Parties » ou individuellement « la Partie ».

# 3 PÉRIMÈTRE DE DESSERTE DE L'INFRASTRUCTURE COLLECTIVE

➤ Définition / adresse du parking

.....

.....

➤ Le périmètre de desserte est composé de ..... [NET] emplacements

Les emplacements de stationnement se répartissent comme suit :

Parking	Nombre total d'emplacements	Nombre d'emplacements dans le périmètre de desserte
P°1	N <sub>1</sub>	NE <sub>1</sub>
P°i	N <sub>i</sub>	NE <sub>i</sub>
P°j	N <sub>j</sub>	NE <sub>j</sub>
P°k	N <sub>k</sub>	NE <sub>k</sub>
P°n	N <sub>n</sub>	NE <sub>n</sub>
<b>TOTAL</b>	<b>NT = <math>\sum_{i=1}^n Ni</math></b>	<b>NET = <math>\sum_{i=1}^n NEi</math></b>

➤ Taux d'équipement à long terme : ..... [NET] pourcentage

➤ Travée(s), répartie(s) comme suit au sein de l'Infrastructure Collective :

	Parking	Travée	Nombre d'emplacements par Travée	Puissance totale par Travée (kVA)	Puissance de raccordement par Travée (kVA)
Infrastructure Collective	P°1	Travée_1	NTR_1	NTR_1 x PREF	NTR_1*PREF*CF
	P°i	Travée_i	NTR_i	NTR_i x PREF	NTR_i*PREF*CF
	P°j	Travée_j	NTR_j	NTR_j x PREF	NTR_j*PREF*CF
	P°k	Travée_k	NTR_k	NTR_k x PREF	NTR_k*PREF*CF
	P°n	Travée_n	NTR_n	NTR_n x PREF	NTR_n*PREF*CF
	<b>TOTAL</b>			<b>PT = <math>\sum_{i=1}^n NTR_i \times PREF</math></b>	<b>PR = <math>\sum_{i=1}^n NTR_i \times PREF \times CF</math></b>

- La Puissance totale de l'Infrastructure Collective, ..... **[PT]** kVA.
- Puissance de raccordement de l'Infrastructure Collective ..... **[PR]** kVA.

## 4 DESCRIPTION DE LA SOLUTION TECHNIQUE

Le schéma de principe correspondant à la solution détaillée ci-après figure en annexe 1.

Typologie	Caractéristique
Type de raccordement au RPD	[Liaison réseau / Liaison réseau + Extension]
Emplacement Interrupteur Sectionneur	[A définir]
Installation du Demandeur potentiellement perturbatrice	[OUI/NON]
Site alimenté par des Points De Livraison multiples avec obligation de séparation des installations intérieures	[OUI/NON]
Travaux réalisés en dérogation au PPRI (Plan de Prévention des Risques naturels d'Inondation accordé par préfecture)	[OUI/NON]

### 4.1 OUVRAGES À CRÉER POUR LE RACCORDEMENT DE L'INFRASTRUCTURE COLLECTIVE

Descriptif technique	Quantité à réaliser
Création de liaison(s) réseau(s)	[Nombre]
Création de canalisation(s) collective(s)	[Nombre]
Création de Travée(s)	[Nombre]

Création d'ouvrages de réseau :  
**Option 1** : sans création de réseau  
 Non concerné

**Option 2** : avec création de canalisation de réseau Basse Tension (BT)

	Descriptif technique	Quantité à réaliser
Réseau BT	Création de canalisation de réseau BT	[Longueur]
Poste Haute Tension (HTA) / BT	Création de poste(s) HTA/BT de distribution publique	[Nombre]
Réseau HTA	Création d'extension de réseau HTA	[Longueur]

**Fin options**

## 4.2 OUVRAGES À ADAPTER POUR LE RACCORDEMENT DE L'INFRASTRUCTURE COLLECTIVE

**Option 1** : Pas d'ouvrage à adapter

Non concerné

**Option 2** : Ouvrages de branchement à adapter

Descriptif technique	Quantité à réaliser
Adaptation de liaison(s) réseau(s)	[Nombre]
Adaptation de canalisation(s) collective(s)	[Nombre]

**Option 3** : Ouvrages de réseau existant à adapter

	Descriptif technique	Quantité à réaliser
Réseau BT	Adaptation d'un réseau existant BT	[Lg réalisé]
Poste HTA/BT	Adaptation d'un poste existant (changement transfo/tableau BT)	[Nb réalisé]
Réseau HTA	Adaptation d'un réseau existant HTA	[Lg réalisé]

**Fin options**

➤ Travaux annexes nécessaires au raccordement de l'Infrastructure Collective

Type de travaux	Descriptif technique	Réalisation
Accueil par le génie-civil de l'immeuble de coffrets, armoires, mobilier, etc.	Confection de niche sur façade, encastrement du coffret sur façade, pose de coffret sur mur, etc.	[NC <sup>1</sup> /réséda/Demandeur]
Accueil par le génie-civil de l'immeuble de canalisation collective ou de Travée	Création d'un placard technique	[NC/réséda/Demandeur]
	Réalisation de tranchée, pose de fourreaux	[NC/réséda/Demandeur]
	Percements supérieurs à 50 mm, etc.	[NC/réséda/Demandeur]
Accueil de la Dérivation Individuelle dans les parties communes	Fourniture et pose de socles pour accueillir les bornes, etc.	[NC/réséda/Demandeur]
Réalisation de travaux dans le génie-civil du bâtiment de l'immeuble pouvant avoir un impact sur sa structure lors de percements, etc.	Etudes et travaux spécialisés commandés à des prestataires habilités	[NC/réséda/Demandeur]
Fourniture et pose de matériels	Fourniture et pose d'armoire, coffret pour l'Infrastructure Collective, etc.	[NC/réséda/Demandeur]

<sup>1</sup> NC : non concerné

Reprise du circuit de terre : norme C15-100	Déroutage de la terre C15-100 en partie collective (hors Dérivation Individuelle)	[NC/réséda/Demandeur]
Travaux de génie-civil ci-dessus présentant un seuil d'amiante supérieur aux normes	En fonction du DTA (Dossier Technique d'Amiante) ou si absence de DTA, réalisation d'un RAT (Repérage Avant Travaux).	[NC/réséda/Demandeur]
	Réalisation de travaux en sous-section IV si présence d'amiante	[NC/réséda/Demandeur]

- Travaux complémentaires sous la maîtrise d'ouvrage du Demandeur et à réaliser par ses soins, nécessaires au raccordement de l'Infrastructure Collective

Type de Travaux	Nature des travaux	A réaliser
Accueil par le génie-civil de l'immeuble de canalisation collective ou de Travée	Pose de caniveaux permettant le passage de canalisations électriques, création de dos d'âne sur toit terrasse, etc.	[OUI/NON]
	Terrassement sur revêtement particulier	[OUI/NON]
Travaux de génie-civil ci-dessus présentant un seuil d'amiante supérieur aux normes	Réalisation DTA (Dossier Technique d'Amiante), placé sous la responsabilité du Demandeur	[OUI/NON]
Création et/ou adaptation de la mise à la terre de l'immeuble	Travaux imposés par la norme C15-100	[OUI/NON]

## 5 DISPOSITIONS FINANCIÈRES

### 5.1 COUT TOTAL, OBJET DU PRÉFINANCEMENT

Le coût a été déterminé avec les paramètres suivants :

Paramètre	Valeur
Sous-total extension de réseau (après réfaction)	[Devis_ après réfaction]€ HT
Sous-total liaison réseau (après réfaction)	[Devis_ après réfaction]€ HT
Sous-total Infrastructure Collective (après réfaction)	[Devis_ après réfaction]€ HT
Sous-total travaux annexes <b>hors travaux de terrassement sur parking extérieur</b>	[Devis] € HT
Sous-total travaux annexes <b>de terrassement sur parking extérieur</b>	[Devis] € HT
<b>Coût total HT après réfaction (C<sub>IRVE</sub>)</b>	<b>[Devis] € HT</b>
Taux de réfaction appliqué en soutirage	[Réfaction soutirage]%
Prise en compte des travaux annexes	[OUI/NON]
TVA	[taux en vigueur]
Sous Total préfinancé par réséda	[=Valeur]€ TTC
Aide ADVENIR	[=Valeur]€ TTC
<b>Montant préfinancé par réséda (TTC)</b>	<b>[=Valeur]€ TTC</b>

Le montant préfinancé par réséda est de [Montant TTC Préfinancé] € TTC.

- À la signature de cette convention l'aide est perçue par réséda: .....oui/non

## 5.2 MONTANT DE LA QUOTE-PART

Dans le cadre de la création de l'Infrastructure Collective, la Quote-part est de :

Puissance de raccordement	Quote-part hors aide ADVENIR en € (TTC)	Quote-part avec l'aide ADVENIR en € (TTC)
9 kVA MONO	[montant à compléter]	[montant à compléter]
12 kVA MONO	[montant à compléter]	[montant à compléter]
36 kVA TRI	[montant à compléter]	[montant à compléter]

Nota : dans le cas où l'aide ADVENIR n'était pas perçue par Réséda, à la signature de la convention et des demandes de raccordement des places de stationnement lors de la création de l'infrastructure collective, Réséda facturera la quote-part hors aide ADVENIR.

# ANNEXES

## 1 SCHÉMA DE RACCORDEMENT DE L'INFRASTRUCTURE COLLECTIVE

Ce schéma de raccordement est fourni par réséda et est préparé à la suite de la visite technique dans le(s) parking(s).

## 2 PLAN DU OU DES PARKING(S) CONCERNÉ(S)

Ce plan est fourni obligatoirement par le Demandeur et doit être numéroté.

## 3 OFFRE DE RACCORDEMENT (DEVIS)

Ce devis correspond à(aux) la demande(s) d'un ou plusieurs branchement(s) individuel(s) à raccorder lors de la création de l'infrastructure collective conditionnant la signature de la convention.